

commissaire enqueteur

De: jean-marc josserand <jmjoss@free.fr>
Envoyé: lundi 4 novembre 2019 17:33
À: commissaireenqueteur.sne@orange.fr
Cc: veronique.henoff.sne@orange.fr; Nath
Objet: Terrain famille Josserand
Pièces jointes: plu.rtf; lettre Mairie.docx; avr. 29, Doc 1.pdf; Capture d'écran 2019-01-30 à 17.35.14.png; Pièce jointe sans titre 00009.txt

Bonjour Monsieur Girard,

Nous avons effectué une demande de modification du PLU depuis le début du processus pour construire une ou 2 maisons sur notre terrain familial.

Comme prévu et suggérer par Madame Henoff et Madame la Députée Battistel nous attendions votre nomination pour vous faire part de notre projet, est il possible de se rencontrer pour parler de notre demande ?

Faut il venir lors des permanences ou pouvons nous convenir d'un rendez vous ?

Ci joint des documents concernant notre demande A votre disposition si questions

Bien Cordialement,
Jean-Marc Josetrand

Mairie de Saint Nazaire les Eymes REÇU LE	
N° 6	05 NOV. 2019
COPIE	Fait

2016

Objet: demande modification de PLU

Bonjour, Madame, Monsieur,

Habitants de Saint-Nazaire-Les-Eymes depuis plus de cinq générations, nous (Nathalie JOSSERAND et Jean-Marc JOSSERAND) aimerions pouvoir profiter des terres durement acquises (parcelles 312 et 313) par notre grand mère (Madeleine VALETTE).

Depuis plus de quinze ans nous demandons à ce que le terrain que nous a légué notre grand mère (parcelle 313) puisse bénéficier d'une partie constructible afin que nous puissions rester auprès de notre famille et enfin pouvoir accéder à un toit.

Nous aimerions pouvoir bénéficier de deux parcelles constructibles dans la continuité du front bâti déjà existant, en respectant les lieux et une unité visuelle.

Cordialement,

Nathalie JOSSERAND et Jean-Marc JOSSERAND

Jean-Marc Josserand

Chemin du Manival

38330 Saint-Nazaire-Les-Eymes

Madame le Maire

Mairie ...(adresse)

date

Madame le Maire,

Je me permets de vous solliciter à nouveau concernant notre demande de terrain constructible car pour nous, il ne s'agit pas simplement d'un projet de construction mais véritablement d'un projet de vie.

Vous nous avez mariés le 4 février dernier et nous avons une petite fille de bientôt six mois. Nous vivons actuellement dans une toute petite partie de la maison de mes parents mais notre fille grandit et cette situation ne pourra perdurer.

Depuis plus d'une vingtaine d'années, ma famille demande à la municipalité une parcelle constructible sur ce terrain que ma grand-mère a donné à ses enfants et petits enfants (ma sœur et moi) dans l'espoir de nous voir nous y établir.

Nous sommes en effet très attachés à Saint Nazaire-les-Eymes et souhaiterions profondément pouvoir continuer à y vivre. Ma famille a toujours vécu ici et ce serait un déchirement pour moi de devoir quitter cet endroit. Notre présence permet également à mes parents d'un certain âge d'envisager plus sereinement les années à venir. Maintenir mes parents le plus longtemps possible à leur domicile en les aidant dans les tâches et travaux du quotidien (jardinage notamment) et en leur assurant une présence quotidienne rassurante nous tient à cœur.

Nous sommes conscients des enjeux qu'entraînent la révision du plan local d'urbanisation et l'accord de la municipalité pour rendre une parcelle constructible. Actuellement, une zone constructible existe sur le terrain de mes parents mais la configuration de celle-ci, juste devant leur habitation, ne nous permet pas d'envisager une construction sans remodeler entièrement le paysage pour au final aboutir à quelque chose de bien plus massif, moins esthétique et fonctionnel que ce que nous envisageons. C'est pourquoi nous avons évoqué ensemble l'idée de « transférer » cette surface constructible quelques mètres plus bas à un endroit plus approprié pour envisager une construction. Nous nous engagerions alors à renoncer définitivement à la parcelle constructible actuelle.

Nous sommes respectueux de l'environnement qui nous entoure et avons bien entendu l'argument de « vue protégée » avancée par vos services suite à notre demande. Cependant, le paysage est

façonné par l'homme et c'est aussi le travail quotidien de mes parents à l'entretien de celui-ci qui permet de maintenir une vue dégagée et contribue à l'embellir. Combien de passants complimentent en longeant la route, le jardin potager et fleuri de mes parents ? Nous sommes convaincus que nous pouvons tout à fait respecter cet environnement que nous aimons et mener à bien notre projet.

Nous vous joignons avec ce courrier l'emplacement sur lequel nous imaginons notre maison. Une construction de plain-pied comme celle que nous envisageons permettrait d'avoir un moindre impact sur cette vue protégée. Nous sommes également à l'écoute de vos propositions et prêts à travailler avec un cahier des charges précis du plan local d'urbanisme de la municipalité afin d'intégrer le mieux possible notre projet dans le paysage.

Nous sommes persuadés que le lien entre les générations participe au bien-être de tous et que vous êtes sensible à l'avenir des familles de votre commune et notamment au sort des plus âgés. C'est pourquoi nous espérons que la dimension humaine de notre demande vous amènera à reconsidérer notre demande.

Nous vous prions de recevoir, Madame le Maire, nos respectueuses salutations.

Marie-Noëlle BATTISTEL

Députée de l'Isère

Vice-Présidente de

Commission des affaires économiques

Délégation aux droits des femmes

Monsieur Jean-Marc JOSSERAND

298 chemin du Manival

38330 SAINT NAZAIRE LES EYMES

18 avril 2019

Cher Monsieur,

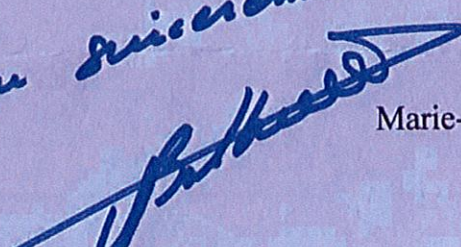
Vous aviez bien voulu attirer mon attention sur votre situation.

Je vous prie de bien vouloir trouver ci-joint le courrier que m'adresse Mme Michèle FLAMAND, maire de Saint Nazaire les Eymes, suite à mon intervention.

N'hésitez pas à me faire part de vos remarques éventuelles concernant les termes de ce courrier et à reprendre contact si et quand vous le souhaitez ou le jugez utile.

Je continue par ailleurs de vous encourager à bien saisir le commissaire enquêteur de votre requête.

Restant à votre disposition, je te prie de croire, cher Monsieur, à l'assurance de mes sentiments dévoués.

Bien sincèrement


Marie-Noëlle BATTISTEL



Députée
M.N. Battistel
18 AVR. 2019

Le 17 AVR. 2019

Madame Marie-Noëlle BATTISTEL
Députée de l'Isère
9 rue de la Poste
38170 SEYSSINET-PARISSET

Interlocuteur : Véronique HÉNOFF, Adjointe à l'urbanisme
v/Réf : GL/cir/3006
N/Réf : MF/VH/MSM/ /CSG/Urbanisme/PLU
Objet : Révision du PLU

Madame la Députée,

Par courrier du 18 février 2019, vous appelez mon attention sur la situation de Monsieur Jean-Marc JOSSERAND, domicilié sur la commune 298 chemin du Manival, qui sollicite la constructibilité d'une parcelle familiale qu'il a reçue par voie de donation pour pouvoir construire une maison et rester vivre sur place avec son épouse et sa fille.

Comme cela a été maintes fois abordé avec cette famille, autant en rendez-vous d'urbanisme qu'au cours de nombreux échanges de courriers depuis septembre 2008, date de leur première intention, la commune a bien pris note de leur demande. Elle sera examinée dans le cadre de la révision du PLU en tenant compte des contraintes urbanistiques et des objectifs fixés au niveau de cette procédure de révision.

Je vous prie d'agréer, Madame la Députée, mes meilleures salutations.

Madame le Maire,
Michèle FLAMAND



Copie : Véronique HÉNOFF, Adjointe à l'urbanisme



312

3

Texte

142

150